

Comment attribuer des jours à un bénéficiaire ?

En tant que gestionnaire, vous avez la possibilité d'attribuer des jours à un bénéficiaire.

Rendez-vous dans le bandeau supérieur : **Absences > Don de jours > Gestion > Attribuer des jours**

- [Étape 1](#)
- [Étape 2](#)

Donnez des jours du pot commun au collaborateur qui en à besoin.



Munissez vous d'une pièce justificative si celle-ci est obligatoire au dépôt.

Solde du pot commun avant l'attribution : 8 jours

Bénéficiaire *

 ATGER GABRIELLE

Compteur à créditer *

DON 2024 (11 jours)

Nombre de jour(s) attribué(s) *

5

Justificatif *



certificat-medical-mdph-cerfa-15695-1-1024x640.png
0.2 MB



Glisser/déposer ou cliquer pour charger votre fichier

Solde du pot commun après l'attribution : 3 jours

 Valider

[← Retour à la page précédente](#)

1. Sélectionnez le compteur à créditer
2. Indiquez le nombre de jours à créditer
3. Ajouter le justificatif si nécessaire

Vous visualisez un résumé de votre action avec les différents éléments apportés (jours attribués, justificatif, ..).

Attribution n°25

Validée

Absences > Don de jours > Ges

DÉTAIL DE LA DEMANDE

Compteur à créditer
DON 2024

Nombre de jour(s) donné(s)
5 jours

Justificatif



GABRIELLE ATGER

RRH

MONDEVILLE - VENTE

nomail@nomail.no

HISTORIQUE

Date	Nature	Commentaire	Effectué par
16/05/2024 14:45	Demande validée		Service Ohris

Les pots communs mentionnent le libellé des “Sociétés” donc des structures, et non des services. En effet le paramétrage du don de jour se fait à la structure et le pot commun est rattaché à la structure.

Les dons de jours se font uniquement pour un utilisateur de la même structure/service.

Ce sujet pourrait vous intéresser :

[Comment annuler l'attribution d'un don ?](#)

From:
<https://documentation.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_attribuer_un_don

Last update: **2024/05/22 12:46**

